

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 SEPTEMBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES  
du 22 septembre 1889

CANDIDAT CONSERVATEUR

Arrondissement de Saumur

**M. EUGÈNE BERGER**  
Député sortant.

A MM. LES ÉLECTEURS  
De l'arrondissement de Saumur.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

En 1876 et 1877, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour votre représentant à la Chambre des députés ; en 1885, lorsque le département m'a élu au scrutin de liste, j'ai obtenu, de même que mes collègues, plus de quatre mille voix de majorité dans l'arrondissement de Saumur. Ces témoignages répétés d'estime et de sympathie m'encouragent à solliciter de vous un nouveau mandat.

Mes convictions vous sont connues de longue date. Resté fidèle à mon passé, j'appelle de tous mes vœux le moment où la nation, librement consultée, pourra choisir entre les régimes divers que lui offre son histoire, et, quand elle aura prononcé, je m'inclinerai respectueusement devant son verdict.

Cette solution si simple, si claire, si loyale, finira, soyez-en sûrs, par être acceptée des esprits les plus prévenus. Mais aujourd'hui, Messieurs, nous avons un but immédiat à poursuivre, une tâche préalable à remplir : il s'agit de mettre fin au système de corruption, de fraude et de violence qui pèse sur nous.

Les coteries sans scrupules auxquelles le malheur des temps a livré la direction de l'Etat ne se sont pas contentées d'opprimer les consciences, d'épuiser nos ressources financières, de décimer la Magistrature, de désorganiser l'Administration ; il ne leur a pas suffi d'entreprendre l'occupation du Tonkin, cette plaie toujours ouverte et toujours saignante ; elles ont failli à leurs promesses, renié leurs principes, foulé aux pieds les doctrines qu'elles avaient pompeusement affichées. Leur égoïsme a toléré dans les mœurs publiques une vénalité qui s'est révélée par d'inoubliables scandales, et maintenant qu'après tant de fautes et d'iniquités, elles sentent approcher l'heure de la justice, vous les voyez s'insurger contre notre maître à tous, le Suffrage universel.

N'espérant plus sa confiance, des gouvernants discrédités veulent se perpétuer malgré lui. Ils se flattent encore de le surprendre et de le contraindre. De là ces lois d'expédient, ces odieuses persécutions, ces basses vengeances : le changement du mode de scrutin, l'interdiction des candidatures multiples, les arrestations illégales, les révocations imméritées, les

embûches policières, l'espionnage élevé à la hauteur d'un devoir civique ; de là ce procès intenté au Général Boulanger, coupable seulement d'être populaire et d'avoir personnifié dans les luttes électorales le mécontentement du Pays.

Quoi que fassent l'Opportunisme et les radicaux à sa suite, ils échoueront, Messieurs. On peut frapper un homme, on n'arrête pas le légitime ressentiment d'un peuple. La France relèvera le défi ; elle répondra par ses votes aux attentats dont nous sommes témoins ; elle montrera le 22 Septembre qu'elle ne se laisse ni terroriser ni tromper. Mais, s'il est une circonscription réfractaire entre toutes à la pression et aux menaces, s'il en est une sur laquelle l'intimidation ne puisse avoir prise, c'est l'arrondissement de Saumur, vieille terre libérale et de vraie démocratie, où chacun a au cœur l'indépendance, l'énergie, la fierté du citoyen. Aussi, est-ce avec la certitude d'être écouté que je viens, Messieurs, vous demander votre concours pour la délivrance de la Patrie. Dans les circonstances présentes, alors que nos droits, notre sûreté, notre honneur sont en péril, il ne saurait être question de nuances d'opinion ni de préférences personnelles. Les mêmes idées de salut doivent, comme l'ont fait les mêmes répulsions, grouper les honnêtes gens, sans distinction de parti, et ces idées, il est facile de les formuler en quelques mots :

La paix au dehors ;  
L'ordre, la lumière, la sincérité, la probité dans la gestion de nos affaires intérieures ;

Plus de Ministres abusant de leurs fonctions ;

Plus de Législateurs trafiquant de leur mandat ;

Plus de budgets fictifs votés par des majorités complaisantes et se soldant par un déficit annuel de six cents millions ;

Plus de corps politiques érigés en tribunaux et jugeant au gré de leurs passions et de leurs rancunes ;

Réalisation des économies et des réformes urgentes que les membres de la Droite ont maintes fois proposées ;

Révision des lois constitutionnelles en vue d'une restriction de l'omnipotence parlementaire et d'une séparation plus exacte des pouvoirs ;

Etablissement d'une autorité forte, équitable, réparatrice, qui protège impartialement tous les intérêts, assure la sécurité au travail, et rende possible un jour, dans une société raffermie, l'exercice plein et entier de la Souveraineté Nationale.

Voilà mon programme, Messieurs. C'était celui des Conservateurs à la dernière Chambre des députés ; j'ai la persuasion que c'est également le vôtre. A vous de dire si vous me trouvez digne de contribuer à le soutenir dans la prochaine assemblée.

Agrérez, Messieurs et chers Concitoyens, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

**Eugène BERGER**,  
Député sortant.

AU SCRUTIN !

M. Jules Simon écrit dans le *Matin* : « La République court un danger aux élections de dimanche prochain. » D'autre part, le *Radical* proteste contre le bruit que dimanche, M. le Président de la République ne quitterait pas Fontainebleau pour venir voter dans la circonscription où il est inscrit comme électeur. Dans certaines circonscriptions, s'écrie le *Radical*, une voix peut assurer le triomphe du candidat de la République. » Cette remarque indique tout au moins que les républicains estiment que la victoire n'est pas assurée ; qu'elle est même fort douteuse.

Nous n'avons point à contester la justesse de ces appréciations que nous tenons seulement pour encore un peu optimistes au point de vue républicain. Mais ce nous est une raison de plus pour rappeler aux conservateurs que leur abstention serait absolument sans excuse. Dans bien des circonscriptions aussi, l'élection du candidat conservateur peut dépendre d'une voix. Il importe en tout cas que les majorités obtenues par les candidats conservateurs soient aussi considérables que possible. Donc, non seulement il faut voter, mais il ne faut pas hésiter un seul instant à se déplacer si on se trouve éloigné de son domicile électoral. C'est un devoir impérieux auquel ne vaudra manquer aucun candidat conservateur.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les organes du gouvernement ont essayé d'intimider les électeurs en arguant du cas de nullité qui pouvait résulter de l'indication de « candidat révisionniste » sur les bulletins de vote. Cette manœuvre reposait sur une interprétation inexacte de l'article 8 de la Constitution, dont l'abrogation n'atteint nullement le principe de la révision, la forme du gouvernement seule étant sauvegardée.

L'épithète de « candidat révisionniste » n'est donc nullement inconstitutionnelle et les bulletins ainsi libellés sont parfaitement valables.

LE TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE

Samedi prochain, le Président de la République et les ministres présents à Paris se rendront à la place de la Nation. Il s'agit d'inaugurer un groupe représentant le « Triomphe de la République. » On voudrait que M. Carnot prit la parole, mais il paraît qu'il ne s'en soucie guère. Il est certain, en revanche, que M. Tirard prononcera un discours et aussi, dit-on, M. Chautemps, président du Conseil municipal et candidat aux élections législatives. On fera défiler douze mille hommes de troupe. Il y aura des illuminations officielles. Bref, on organise une fête.

Il serait difficile d'expliquer pourquoi, attendu que la date du 21 septembre n'est point un centenaire, pas plus du reste que celle du lendemain 22, si on n'était à la veille des élections. Mais on sait que le peuple parisien aime les fêtes et on espère sans doute le disposer ainsi favorablement en faveur de la République. Nous croyons que ce puéril calcul sera

vain. En tout cas, les gens superstitieux réfléchiront ; ce n'est pas en effet le groupe définitif qu'on va inaugurer, mais une simple maquette, en attendant l'achèvement de l'œuvre qui paraît devoir se faire beaucoup attendre. De sorte qu'en réalité, ce qu'on va inaugurer avec tant de pompe, n'est qu'un « Triomphe de la République » en carton-pâte.

A la veille du scrutin, c'est de fâcheux augure.

LA CIRCULAIRE THÉVENET

On mande de Rome au *Journal des Débats* :

« La fameuse circulaire Thévenet aux évêques français a fortement ému le Vatican. Le cardinal Rampolla a demandé des explications, et il a eu une conférence à ce sujet avec M. de Moubel, chargé d'affaires de France.

» On assure qu'il aurait été dit au cardinal que la circulaire était l'œuvre personnelle de M. Thévenet. Le Pape a toujours été d'opinion que le clergé ne doit pas se montrer hostile à un gouvernement avec lequel il entretient des relations correctes. »

La circulaire Thévenet produit son effet. Le préfet de la Gironde vient de priver de son traitement l'abbé Fauché, desservant de Fontet, dans l'arrondissement de la Réole.

Le *Temps* annonce que certains autres ecclésiastiques ont été signalés, comme ayant une conduite politique incorrecte, par le préfet aux administrateurs provisoires du diocèse. Il a été donné à ceux-ci un délai de huit jours pour les déplacer, faute de quoi ils verront, eux aussi, leur traitement supprimé.

On mande de Saint-Dié, 19 septembre, que M. de Vomécourt a été condamné, pour affichage de sa profession de foi avant d'avoir fait sa déclaration de candidature, à 10,000 francs d'amende.

Deux de ses agents qui avaient surveillé l'affichage ont été condamnés, l'un à 3,000 et l'autre à 1,000 fr. d'amende.

A BAS LES VOLEURS

LE SOLDAT

Alsace, chère Alsace, comme je voudrais te reconquérir !... Lorraine bien-aimée, comme je voudrais te délivrer !... Hélas ! c'est au Tonkin qu'on m'expédie, sans gloire pour moi, sans profit pour la patrie... Et je n'ai pas le droit d'élever la voix pour me plaindre. Quand un de nos généraux manifeste le désir de voir la France se ressaisir et mettre un terme à toutes ces hontes, on brise son épée, et les gens qui nous gouvernent tentent de le déshonorer... Alsace et Lorraine, oui, c'est à votre délivrance que j'avais voué ma vie ; et voilà que ces gueux, faisant le jeu de Bismarck, m'envoient mourir à quatre mille lieues de ma mère, sous les flèches empoisonnées des Annamites ou dans les souffrances atroces du choléra !... Est-ce que la nation agonisante ne se lèvera pas, dans un suprême effort, pour se sauver enfin et faire rentrer sous terre les mi-

sérables qui se gorgent de son or et de son sang ?

#### LES VOIX GRONDANTES DU PEUPLE

A bas les voleurs !... A bas les infâmes !... A bas les traîtres !

#### LA RÉVOLUTION

Il me semble que j'entends un murmure défavorable, qui tout à l'heure était lointain et qui maintenant se rapproche.

#### LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE

Il est vrai, ma mère, il y a des mécontents qui protestent contre nous ; mais nous ferons rentrer leurs cris dans leurs gosiers... Écoutez encore les nôtres célébrer nos bienfaits ; grisons-nous de leurs agréables louanges ; saurons leurs enthousiastes acclamations.

#### LES BUDGÉTIVORES

Vive la Révolution qui a tiré du néant les intrigants et les filous ! Vivent ses immortels principes de destruction sociale ! Et vive la République qui nous engraisse, en multipliant les sinécures.

#### LES CONTRIBUABLES

A bas la Révolution, créatrice des assignats ! A bas la République parlementaire qui nous ruine en multipliant les impôts !

#### LES COQUINS

Révolution, tu es notre divinité ; République, tu es notre protectrice. Soyez bénies !

#### LES HONNÊTES GENS

Allons, debout, nous tous, contre nos oppresseurs !... République et Révolution, nous vous maudissons !... Que notre bulletin de vote sauve enfin la patrie !

#### LA RÉVOLUTION

Qu'entends-je ?... Les voix de mes adversaires deviennent de plus en plus nombreuses et montent autour de moi en grondant... République, défends ta mère en te défendant toi-même... Allons, de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace ! Périssent la France plutôt que mes principes !

#### LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE

Luttons avec n'importe quelles armes. La République est au-dessus du Suffrage Universel !

#### LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Non, le Suffrage Universel est au-dessus de la République, et c'est moi qui vais balayer tous les indignes... Débordez, flots populaires ! lavez la France, en emportant au loin les immondices qui la souillent !

Vive la patrie ! A bas les voleurs ! à bas les voleurs !

## ÉTRANGER

**ESPAGNE ET MAROC.** — Un incident assez grave vient d'éclater à Tanger.

Un bateau espagnol a été pillé par des Marocains. Le capitaine, quatre matelots et un passager ont été faits prisonniers. La barque a été retrouvée abandonnée en pleine mer.

On suppose que le gouvernement espagnol va employer les moyens les plus énergiques pour obtenir réparation.

**Cherchez le Prussien.** — On mande de Madrid, 18 septembre :

« Une lettre envoyée par un militaire de Penon de Velez de la Gomera, île appartenant à l'Espagne et située près de la côte du Maroc, confirme les nouvelles d'après lesquelles la population marocaine est excitée contre l'Espagne.

» Les santon (moines marocains) prêchent la guerre sainte et disent qu'il faut reprendre l'indemnité de guerre que le Maroc a payée en 1859.

» L'auteur de la lettre ajoute que les Maures déclarent être protégés par les Allemands. Il dit que les forces actuelles représentent le double de celles qui existaient en 1859, et qu'il y a 40,000 fusils à répétition.

» Le militaire espagnol exprime l'opinion qu'une agression est inévitable et dit que l'appui prêté par les Allemands aux Maures provient du désir d'augmenter le nombre des ennemis de la France en poussant le Maroc à attaquer cette puissance en Algérie, sous le

prétexte de vouloir recouvrer les territoires que les Marocains possédaient autrefois sur la frontière de la colonie française. »

Madrid, 19 septembre.

Les ministres sont vivement préoccupés par la question du Maroc. Le ministre des affaires étrangères croit que le Sultan n'a pas d'intention sérieuse d'hostilité vis-à-vis de l'Espagne, mais il n'est pas douteux qu'il joue avec le feu ; les prédications contre les chrétiens ne font de doute pour personne, et pour l'Arabe, le chrétien par excellence est Espagnol.

Le ministre de la guerre assure que, dans le cas où cela serait nécessaire, on pourrait envoyer 20,000 hommes de l'autre côté du détroit dans le plus bref délai et préparer un autre envoi de 20,000 hommes de renfort.

La réclamation diplomatique au sujet de l'attaque d'Alhucemas a été envoyée au Sultan par un courrier parti de Cadix pour Tanger, le câble de Gibraltar à Tanger ne fonctionnant pas.

**MONACO.** — Suivant une dépêche de Londres adressée au XIX<sup>e</sup> Siècle, le prince de Monaco actuel, pressenti par le cabinet de Londres sur la suppression des jeux, a répondu qu'il y consentirait si on lui assurait une liste civile de 2 millions et si les puissances s'engageaient à garantir la neutralité de la principauté de Monaco.

#### Les Socialistes et l'empereur Guillaume

On racontait, il y a quelques jours, qu'un individu avait été arrêté dans le parc de Sans-Souci, à Potsdam. Il était armé d'un revolver et ses allures avaient paru suspectes.

Cet individu avait cherché tout d'abord à se faire passer pour fou, mais on reconnut bientôt qu'il jouissait de toutes ses facultés et n'était autre qu'un typographe de Leipzig.

Aux questions du juge d'instruction sur les projets qu'il avait en se cachant une arme à la main, derrière un arbre, quelques minutes avant le passage de l'empereur, il a refusé de faire aucune réponse.

La déposition du gardien de la porte principale du parc établit que l'individu avait été vu plusieurs fois quelques jours auparavant, rôdant aux alentours du Nouveau-Palais, résidence actuelle de Guillaume II.

On a acquis depuis la certitude que l'inculpé préméditait un attentat sur la personne de l'Empereur et qu'il devait avoir été chargé par un comité socialiste de tirer sur lui.

Hier, on a procédé à l'arrestation de deux autres individus dans le quartier de la Rosenthalstrasse, à Berlin ; ces individus entretenaient des relations suivies avec l'inculpé. On sait l'importance que les socialistes allemands ont pris depuis quelques années, malgré les mesures de coercitions prises à leur égard par le prince de Bismarck. C'est là une plaie vive aux flancs de l'Allemagne, plaie que l'empereur Guillaume ferait bien mieux de chercher à guérir que de se laisser aller à d'ambitieux projets, qui ne pourraient qu'amener la ruine complète de l'œuvre de son grand-père.

## NOUVELLES MILITAIRES

#### LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Voici la liste des officiers des puissances étrangères qui viennent d'assister aux manœuvres du 8<sup>e</sup> corps d'armée :

Allemagne : commandant d'Hoiningen et capitaine de Gusskind ; Angleterre : colonel Talbot ; Autriche : général von Ausberg et capitaine Tillinge ; Italie : lieutenant-colonel Massone ; Roumanie : capitaine Vascesco ; Belgique : commandant Bienfait ; Danemark : colonel Grandel ; Hollande : capitaine Gallenfels ; Suède : colonel Gruner et capitaine Falkinard ; Suisse : colonel d'Altshoffen et commandant Fama ; Turquie : commandant Chérif-Bey.

Total, 45. — On se rappelle qu'en 1887, aux grandes manœuvres du 9<sup>e</sup> corps, les missions étrangères comprenaient au moins cinquante officiers.

#### LES MANŒUVRES DU 6<sup>e</sup> CORPS

Le XIX<sup>e</sup> Siècle annonce qu'un officier étranger qui suivait les manœuvres a été arrêté avant-hier. Voici le récit de cette arrestation fait par le maréchal-des-logis qui l'a opérée :

« Je l'ai suivi depuis ce matin. Je l'ai vu se cacher, regarder sa carte, et tout étudier attentivement. Enfin, quand je l'eus bien examiné pendant plusieurs heures, je me suis décidé à l'aborder. Immédiatement, j'ai reconnu qu'il n'était pas Français. Je l'ai interrogé en allemand, et il m'a répondu qu'il était lieutenant-colonel dans l'armée suisse, mais il n'a pu me montrer de papiers confirmant son assertion »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Aux urnes, conservateurs, AUX URNES !

Nous adressons à tous nos concitoyens un dernier et énergique appel.

Le moment est venu, pour tous ceux qui ont souci de leurs intérêts et de la bonne et honnête gestion des affaires publiques, de prendre de sages et viriles résolutions.

Tout le monde, en France, se plaint de la façon dont le gouvernement républicain s'est conduit pendant les dernières années.

Les impôts ne cessent d'augmenter ;

Les déficits s'aggravent à chaque exercice ;

Le crédit public diminue et semble près de disparaître ;

La banqueroute est à craindre ;

Les intérêts de l'agriculture, ce premier élément de notre richesse nationale, ce cœur de la fortune publique, sont entièrement sacrifiés ;

La concurrence nous étroit de plus en plus ;

Le commerce et l'industrie périclitent ;

L'activité nationale est paralysée ;

Les droits les plus sacrés sont méconnus ;

La liberté de conscience est détruite ;

La liberté des personnes reçoit elle-même chaque jour les plus graves atteintes ;

Le pays n'a plus la moindre confiance dans ceux qui détiennent le pouvoir ;

Les accusations incessantes et méritées de gaspillages et de honteux tripotages dirigées contre quelques membres du gouvernement ont flétri et déshonoré ce gouvernement lui-même où l'on voit se dresser et se pavaner trop de fronts avilis.

Aux urnes, Conservateurs !

Aux urnes, honnêtes gens !

L'heure est solennelle et marquera dans nos annales.

Votez pour un homme sincèrement conservateur, pur de toute compromission avec le gouvernement, qui n'ait, avec lui aucune communauté d'étiquette ni de principes ;

Votez pour un homme complètement indépendant par fortune autant que par caractère, qui sache s'occuper avec application et dévouement de vos affaires et de vos intérêts ;

Votez pour un homme qui ne veuille pas perpétuer le gâchis, éterniser le vol, prolonger le gaspillage ;

Votez pour le candidat que nous ne saurions trop recommander à vos suffrages ;

Votez pour l'honorable M. Eugène BERGER.

LEON D.

### Aux cultivateurs

Combien la France compte-t-elle d'habitants ? — 37 millions.

Combien y a-t-il de cultivateurs ? — Près de 24 millions, à peu près les deux tiers de la population totale.

Quels sont ceux qui travaillent le plus ? — Les cultivateurs.

Quels sont ceux qui fournissent le plus de soldats à la patrie ? — Les cultivateurs.

Quels sont ceux qui nourrissent les autres ? — Les cultivateurs.

Quels sont ceux qui souffrent le plus des mauvaises saisons, du mauvais temps ? — Les cultivateurs.

Les cultivateurs forment donc la classe la plus nombreuse et la plus utile du pays.

Et cependant :

Quels sont ceux que l'on impose le plus ? — Les cultivateurs.

Quels sont ceux que l'on trompe le plus ? — Les cultivateurs.

Quels sont ceux dont on s'occupe le moins de soulager la misère ? — Les cultivateurs.

A qui les cultivateurs doivent-ils cet état de choses ? A la République opportuniste et radicale.

Que devront-ils donc faire pour se débarrasser des gens qui les pressurent chaque jour davantage et les conduisent pas à pas à la ruine et à la misère ?

Employer l'arme qui leur sera donnée le 22 septembre, contre les parlementaires éhontés qui ne manqueront pas de leur renouveler les belles promesses qu'ils se sont constamment appliqués à ne jamais tenir pendant la législature qui vient de finir.

Qu'on se le dise ! Le bulletin de vote, voilà la seule perche de salut pour les cultivateurs ! Ils se rendront à l'évidence.

Ils refuseront leurs suffrages aux opportunistes et aux radicaux, candidats des gros impôts,

Et voteront tous pour les candidats de la diminution des charges publiques par l'ordre et l'économie, c'est-à-dire contre les adversaires du régime existant.

### École de cavalerie de Saumur

#### CLASSEMENT DE SORTIE

du 31 août 1889

#### LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

1, Durey. — 2, Pellé. — 3, Jollois. — 4, Boulangé. — 5, Meanzé. — 6, Cadart. — 7, Chaigné. — 8, Pascaud. — 9, De Boigne. — 10, D'Alayer. — 11, De Romanet. — 12, Chauvin. — 13, Brossollet. — 14, Collet-Meygret. — 15, Phols. — 16, Fromheim. — 17, Mulsant. — 18, Andrien. — 19, Schérer. — 20, Desse. — 21, Bailliot. — 22, Couaille. — 23, Gravel. — 24, Garnier. — 25, Carvalho.

#### LIEUTENANTS DE CAVALERIE

1, De Planhol. — 2, De la Tour. — 3, Dulac. — 4, Lesieur-Desbrière. — 5, Depret. — 6, Buisson. — 7, Breton. — 8, De Wauvert. — 9, Schmith. — 10, Dolfus. — 11, L'Hôte. — 12, Blondel. — 13, De la Poëze. — 14, De Montjou. — 15, De Saizien. — 16, Seigneur. — 17, Frotiée. — 18, De Montaudoin. — 19, Blaise. — 20, D'Ussel. — 21, Delacroix. — 22, De Loisy. — 23, Ponydebat. — 24, Burnez. — 25, De Galembert. — 26, De Condat. — 27, Du Bos. — 28, Beyler. — 29, De Gallifet. — 30, Bonjean. — 31, Jallibert. — 32, De Gissac. — 33, Théron. — 34, De Foix. — 35, De Ruillé. — 36, Maingnet. — 37, De la Villeboisnet. — 38, Du Laurens. — 39, Kotzanski. — 40, Michel. — 41, Le Bachellé. — 41 bis, Ben Kouty.

#### AIDES-VÉTÉRINAIRES

1, Vidron. — 2, Dronet. — 3, Haunn. — 4, Pecus. — 5, Lecard. — 6, Vimille. — 7, Cadix. — 8, Gallaud. — 9, Ballu. — 10, Thaulet. — 11, Jean. — 12, Merle. — 13, Ball. — 14, Jamin. — 15, Gillet. — 16, Ansonneau. — 17, Boulant. — 18, Gros Lambert. — 19, Aslin. — 20, Belhomme. — 21, Dellis. — 22, Chargé. — 23, Alem. — 24, Herbinet. — 25, Chauvin.

#### PROMOTIONS

Par décret du 17 septembre 1889 :

M. Genestet de Planhol, lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment de spahis, sorti avec le n<sup>o</sup> 1 de l'École d'application de cavalerie en 1889, a été promu au grade de capitaine ; affecté au 41<sup>e</sup> régiment de cuirassiers.

M. Lacombe de la Tour, lieutenant au 8<sup>e</sup> régiment de dragons, sorti avec le n<sup>o</sup> 2 de l'École d'application de cavalerie en 1889, a été promu au grade de capitaine ; affecté au 12<sup>e</sup> régiment de dragons.

## ACCIDENT

Dans l'après-midi d'hier, le nommé Eugène Beaumont, maçon, employé aux constructions qui se font actuellement à l'Hospice, travaillait au sommet d'un bâtiment, monté sur un échafaudage nouvellement installé. A un moment donné, les pierres qui soutenaient l'échafaudage, n'étant pas suffisamment scellées, cédèrent et tout fut entraîné : pierres, échafaudages, et le malheureux Beaumont, qui, dans sa chute, s'est fait une forte blessure à la tête.

Aujourd'hui le blessé se plaint de douleurs internes, et la fièvre est déclarée.

## La nouvelle affiche de M. Benoist

M. Benoist, receveur particulier des finances républicaines à Saint-Jean-de-Maurienne (département de la Savoie), à 150 lieues de Bangé, fait couvrir les murs d'un placard dans lequel il parle, entre autres choses, de Sedan.

Il croit sans doute faire ainsi tort à la candidature du général Lacretelle.

Il ne sait donc pas que le nom de cette douloureuse bataille n'est qu'un titre de gloire pour le vaillant général qui, à la tête de sa division, y fit des prodiges de valeur.

A la bataille de Sedan, le général Lacretelle risqua mille fois sa vie pour la gloire et le salut de la France ; il y gagna une cruelle captivité, tandis que M. Benoist, sans tant de risques, y conquit une sous-préfecture où il put se chauffer les pieds et fumer des cigares exquis pendant la Défense nationale.

Sans Sedan, M. Benoist serait resté clerc de notaire, très fort au billard, et la France n'y eût pas perdu.

Dans la même affiche, M. Benoist parle d'un candidat étranger au pays.

Est-ce le général qu'il désigne ainsi ?

Le général Lacretelle, que tant de liens rattachent à notre Anjou, ne l'a quitté que pour servir le pays en Afrique, en Crimée, partout où nos soldats combattaient.

Il n'a jamais abandonné son poste, pas plus comme militaire que comme député.

On ne l'a jamais vu disparaître, on ne l'a jamais retrouvé à Lisbonne ou à Saint-Jean-de-Maurienne, ces deux mémorables campagnes de son adversaire.

Si, comme on le dit, c'est M. Constans qui paie les affiches du candidat officiel, il emploie bien mal l'argent des fonds secrets.

## Un vieux Soldat retraité du Baugeois.

Le *Petit Courrier* termine ainsi un article sur le même sujet :

« Le citoyen Benoist recommande en outre aux électeurs de Bauge de ne pas voter pour un candidat étranger au pays.

« Mais le général Lacretelle habite Beaumont, près Angers, et il sera toujours plus facile à ses électeurs de se mettre en rapport avec lui qu'avec le citoyen Benoist.

« Le général n'a pas, d'ailleurs, l'intention de s'absenter fréquemment et de faire des fugues en Portugal, sans prévenir qui que ce soit.

« Il restera à son poste de député, comme il est resté à son poste de général. Il ignore les défaillances et les désertions, et ses électeurs le trouveront toujours sans peine, lorsqu'ils auront besoin de ses services. »

## M. LE PROCUREUR PEYSSONNIÉ

L'Anjou a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur en chef,

« J'ai lu avec le plus grand intérêt le compte rendu que vous avez publié des réunions dans lesquelles M. Peyssonnié a pris la parole et s'est présenté aux électeurs. Si la forme varie, le fond est le même dans les comptes rendus publiés par les autres journaux de la localité, à l'exception du *Patriote*, qui supprime toujours ce que tout le monde a entendu, mais que, paraît-il, ses lecteurs ne voudraient pas entendre.

« Je n'ai pas l'intention de discuter les doctrines du procureur-candidat. Mais, ce que je retiens, ce sont les expressions injurieuses adressées par l'orateur aux interrupteurs.

« C'est, d'une part, l'odieuse passage suivant :

« Vous qui êtes payés pour m'insulter et m'empêcher de parler, vous n'êtes pas des travailleurs. — Vous êtes de faux ouvriers — vous êtes des drôles et des souteneurs. — Pendant que vous faites votre besogne ici, vos femmes racrochent sur les trottoirs pour vous faire vivre (*sic*). Votre place n'est pas dans une réunion de travailleurs honnêtes et de citoyens libres. — Elle est dans un *aquarium* ! (*resic.*) »

« C'est encore cette malheureuse phrase dans laquelle il songeait à revenir à 93 pour clouer au mur ceux qui ne professent pas ses opinions.

« Je ne sais si je ne me trompe, mais il me semble que nous sommes à une bien triste époque, puisqu'il nous est donné de voir un *procureur de la République*, s'affichant sous ce titre, se livrer à de semblables excès de langage et compromettre la dignité de ses fonctions, non-seulement par sa présence à des réunions du genre de celles que vous racontez, mais encore par un langage qui ne devrait pas se trouver dans la bouche d'un homme qui a le redoutable honneur de contribuer à la Justice.

« Ils donnent de celle-ci une pénible idée, ceux qui sortent du calme qu'elle exige, se jettent dans la mêlée politique et professent les opinions les plus violentes dans le langage le plus exalté.

« Si M. le garde des sceaux Thievenet ne réservait toutes ses menaces pour les membres du clergé et ne donnait lui-même l'exemple de l'insulte, il aurait depuis longtemps rappelé au respect de ses fonctions et de la réserve qu'elles imposent le magistrat qui continue dans ses luttes électorales à fournir la preuve des passions et des emportements qui l'avaient déjà fait juger à sa juste valeur lorsqu'il occupait le poste de procureur à Saumur.

« Ils lui avaient valu de quitter le ressort de la Cour d'Angers. Ses nouveaux écarts, dans tout autre temps, lui vaudraient d'être chassé de la magistrature, avant même que les électeurs d'Angers ne lui aient prouvé le peu de cas qu'il font de lui.

« UN DE VOS LECTEURS INDIGNÉ. »

## L'AGRICULTURE

Si l'on veut savoir ce que la République actuelle a fait pour l'agriculture nationale, il n'y a qu'à recueillir le témoignage d'un député républicain, M. Deschanel :

« Avons-nous, disait-il à la tribune, avons-nous mis notre système fiscal en harmonie avec les progrès de la civilisation et le développement du crédit ?

« Avons-nous, comme les Anglais, révisé notre législation sur les baux ?

« Avons-nous, pour les pays de métayage, modifié les dispositions surannées de notre code sur le cheptel ?

« Avons-nous, pour les contrées où le sol est morcelé et anachronique à l'excès, facilité l'échange et la réunion des parcelles ?

« Avons-nous organisé l'assistance publique dans les campagnes comme elle l'est dans les villes ?

« Avons-nous donné aux cultivateurs une représentation légale, comme nous l'avons fait pour les industriels et les négociants ?

« Avons-nous organisé le crédit agricole comme les Anglais, les Allemands et les Italiens ?

« Avons-nous emprunté aux Etats-Unis leur admirable organisation pour le commerce des blés ?

« Non, rien de tout cela n'a été fait.

« Les opportunistes et les radicaux coalisés ont enlevé à l'agriculture française la sécurité ; ils l'ont accablée sous le poids des impôts.

« Les agriculteurs le savent. Ils les remercieront comme il convient, en votant contre eux aux prochaines élections générales. »

## Mensonges opportunistes

Nos gouvernants n'ont cessé de cacher au pays les véritables résultats de leur gestion.

Tous les ans, lorsque venait la discussion du budget, ils affirmaient que la situation de nos finances était prospère.

*Ils mentaient impudemment.*

Nous allons le prouver.

M. Magnin, ministre des finances, disait, au Sénat, le 28 juillet 1881 :

« Je puis vous assurer que votre budget pour 1882 sera en équilibre ; vous savez que pour 1881 il nous a laissé un excédent ; il nous en donnera encore un pour 1882. »

Or l'exercice de 1881 laissait UN DÉFICIT DE 671 MILLIONS, celui de 1882 UN DÉFICIT DE 752 MILLIONS.

M. Tirard, ministre des finances, disait, au Sénat, le 15 novembre 1883 :

« Non-seulement il n'y a pas lieu de s'inquiéter, mais c'est même avec une certaine fierté qu'il faut envisager la situation des finances de la République. »

Cette fierté était déplacée, car il y avait en 1883 UN DÉFICIT DE 756 MILLIONS.

M. Wilson disait, le 17 novembre 1884, à la Chambre :

« La situation financière du pays est bonne. On ne peut pas soutenir que la situation financière de ce pays n'est pas prospère. »

Cette prospérité, se trahissait en 1884, par UN DÉFICIT DE 721 MILLIONS. Quoiqu'il en soit, M. Wilson répétait en 1885 :

« Le budget est bon, il suit une série de budgets qui ont été bons également. La gestion du parti républicain aux affaires a été pleine de prudence. »

Cette prudence se manifestait en 1885 par UN DÉFICIT DE 665 MILLIONS !

Pareillement, le 40 novembre 1885, M. Wilson affirmait que le budget était en équilibre. Or, il y avait en 1885 UN DÉFICIT DE 756 MILLIONS.

Enfin, le même Wilson s'écriait le 7 novembre 1886 :

« Le budget ordinaire de 1887 est en équilibre, et cet équilibre se traduit par un excédent définitif de 25 millions. »

Or, l'exercice 1887 nous légua UN DÉFICIT DE 736 MILLIONS.

Que les candidats républicains officiels osent donc soutenir que ces chiffres ne sont pas exacts.

Électeurs, et vous surtout républicains de bonne foi, jugez !

ANGERS. — Réunion anarchiste. — Un nommé Theloin, envoyé par les anarchistes de Paris, a fait mercredi soir, à Angers, une conférence salle Daroy, aux Justices. Cette conférence a été un appel des plus violents à toutes les mauvaises passions et à la révolution qui sera sanglante, a dit le conférencier.

Non seulement on fusillera les bourgeois, mieux encore on brûlera les registres de l'état civil, les bureaux de l'enregistrement, les hypothèques, etc., etc., afin qu'il ne reste pas trace des titres des bourgeois à la propriété.

Cette conférence a été écoutée froidement : disons-le de suite à l'honneur des ouvriers honnêtes qui écoutaient cet énergumène et qui sont partis en le traitant de fou furieux.

Mort du D<sup>r</sup> Gourdon. — Mercredi, le docteur Gourdon, demeurant rue des Lices, à Angers, descendit vers 5 heures du matin dans son cabinet de travail. Il y était depuis quelques instants, lorsque M<sup>me</sup> Gourdon, entendant du bruit, accourut et trouva le docteur mort, assis devant sa table. Un médecin et un pharmacien, voisins de M. Gourdon, appelés en toute hâte, ne purent que constater le décès.

Le docteur Gourdon avait 71 ans. Il souffrait depuis longtemps d'une cruelle maladie.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 septembre 1889.

Aujourd'hui encore on donne une légère impulsion aux rentes. Le 3 0/0 monte de 15 centimes à 85.67 ; le 4 1/2 0/0 passe de 104.35 à 104.50.

Le Crédit Foncier est demandé à 4,273.75. Les obligations foncières et communales continuent à être tout particulièrement recherchées par l'épargne.

Une vigoureuse poussée de hausse a porté la Banque de Paris et des Pays-Bas de 782.50 à 795.

La Société Générale est très bien tenue à 463.75.

La Banque d'Escompte a des transactions suivies à 513.75.

Le Crédit Lyonnais s'élève à 695 ; on voit le cours de 700 pour une date très rapprochée.

La Société de Dépôts et Comptes courants demeure à 597.50.

Le 3 0/0 Portugais est à 68 ; il n'est certainement pas à son prix ; mais le 4 1/2 0/0 est encore plus en retard, puisque l'obligation sur laquelle on détachera le 1<sup>er</sup> octobre un coupon de 41.25 s'obtient à 504. Pour être à la parité du 3 0/0 il devrait coter 510.

Le Panama reste à 45.

L'action de la Tour Eiffel se négocie couramment à 665. On annonce pour le 25 septembre une nouvelle et quatrième répartition de 100 fr. par action.

Les obligations des Chemins Argentins sont à 398 ; on cote les obligations des Chemins de Santa-Fé à 377.50. La hausse de l'or à Buenos-Ayres ne justifie pas la faiblesse de ces titres.

Les obligations des Chemins de fer Economiques sont fermes à 381.

## FABRIQUE DE CHAPELLERIE

### LIVERANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR

4, place de la Billange, 4

### CASQUETTES

### DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Vendues 1 fr. meilleur marché que partout ailleurs, à la MAISON LIVERANI, à cause de sa grande fabrication (qualité extra).

Elles font gagner cent fois ce qu'elles coûtent

Chambon, par Surgères (Charente-Inférieure), le 20 mai 1889. — Depuis plusieurs années je souffrais de maux de tête qui m'empêchaient souvent de travailler. Depuis que j'ai pris vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis complètement guéri ; publiez ma lettre.

(Sig. lég.)

BERTIN.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

## GRANDE ENTREPRISE

DE

## VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'Or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

## ÉPIGERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1<sup>er</sup> kilo.  
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.  
Bougie, 1<sup>re</sup> qualité, 70 cent. le paquet.  
Bougie extra, 85 cent. le paquet.  
Bougie, double pression, 95 cent. défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

Nous engageons nos lecteurs comm-çants à aller voir la brillante collection de la Savonnerie Maubert, 4, rue du Caire, Paris, et surtout son nouveau savon N<sup>o</sup> 88 Pompadour aux fleurs fraîches. Nous déclarons que jamais on n'a produit plus beau, plus fin et de meilleur goût.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

à l'amiable

### Une jolie petite propriété

Située au Clos-Violette, commune de Saumur,

Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevault, et d'un bout M. Boret.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (706)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

à l'amiable

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté le fossé Chanvriat, d'autre côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thouet, et d'autre bout M. Avenier et autres.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (705)

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### Vente de Meubles

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 25 septembre 1889, à 4 heures du soir, à Saumur, rue de Fenet, n° 16, dans une chambre occupée par les époux ACHARD,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire, table ronde, chaises, table de toilette et autres, lampe et suspension, glace, objets de literie, linge, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

## A VENDRE

### Grand Établissement

AVEC VENDANGEOIR

A l'usage du commerce de vin de Champagne, à Pierry, près Epernay (Marne).

S'adresser à M. PORQUET, propriétaire à Pierry, et à M<sup>e</sup> PISSIER, notaire à Saint-Martin-d'Ablois (Marne). (715)

### A Louer présentement

#### UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

### A Louer présentement

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

#### GRAND APPARTEMENT

Au premier étage, rue Verte, 18, Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Mansarde.

Cave, eau de Loire et gaz. S'adresser rue de Poitiers, 46.

#### MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890

Habité par M. MINDET, employé receveur à la gare d'Orléans, route de Rouen, 21.

S'adresser à M. JULES LEBŒUF, à Brain-sur-Allonnes. (657)

#### BON BICYCLE d'occasion à vendre. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

#### VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co a du Pérou du D<sup>r</sup> VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

#### UN JEUNE HOMME libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN COMMANDITAIRE disposant de 300,000 fr. pour extension à affaire de 1<sup>er</sup> ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0.

S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (716)

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Beaux-Arts  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889  
A PARIS

## TOMBOLA DE L'EXPOSITION

Prix du Billet : UN FRAN!

Les Lots sont achetés exclusivement parmi les objets exposés

Le Gros Lot de 200,000 f.

COMPOSÉ D'ARTICLES DE PARURES EN DIAMANTS  
Est exposé dans la classe 57 (bijouterie) Champ-de-Mars

### BILLET

Le public peut se procurer des Billets de la Tombola :

A Paris : dans les débits de tabac, chez les intermédiaires déjà autorisés à vendre les tickets d'entrée à l'Exposition émis par l'Etat, chez les concessionnaires de kiosques de l'Exposition et chez les personnes chargées de la vente du catalogue dans l'enceinte de l'Exposition;

Dans les Départements (autre que celui de la Seine), chez tous les percepteurs et dans un grand nombre de débits de tabac.

### Comptoir patriotique

#### J. DELAGE

12, RUE SAINT-NICOLAS, 12  
SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter : Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre. Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

#### VINS FINS

Bordeaux, Madère, Frontignan et Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille. Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis 1 fr. 25 le litre.

Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Cognac, depuis 1 fr. 50 le litre. Sirops de toutes sortes, 1<sup>er</sup> choix, depuis 1 fr. 50.

Liqueurs de toutes sortes, depuis 1 fr. 25.

Liqueurs des premières marques à des prix exceptionnels de bon marché.

#### VENTE SUR LE COMPTOIR

Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10. Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette, Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10. Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.

Absinthe Pernod, 0 fr. 20. Vermouth, Madère, Malaga, Frontignan, le petit verre, 0 fr. 15. Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

## A VENDRE

### ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

### Tapisseries Artistiques

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de M. tiers.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

## PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

A dater du n° 40, paraissant le 6 octobre 1889, la Mode illustrée publiera avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place actuellement réservée au roman sera attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot la Mode illustrée reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre; seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. 50; six mois, 13 fr. 50; Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85 50	Banque de France	3900 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	363 —	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	90 —	Banque d'Escompte	510 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	449 —	Compagnie parisienne du Gaz	517 —
4 1/2 1883	104 30	Comptoir national d'Escompte	575 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	455 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	553 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1266 25	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	445 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	45 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	523 —	Crédit Industriel et Commercial	580 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	373 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	43 —
— 1865 4 0/0	519 —	Crédit Lyonnais	692 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	449 —	— obligations à lots	117 —
— 1869 3 0/0	407 50	Crédit Mobilier	425 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	599 —
— 1871 3 0/0	396 —	Dépôts et Comptes courants	597 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500	397 —	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	521 —	Société Générale	463 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	406 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	104 85
— 1876 4 0/0	522 50	Est	810 —	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	407 —	— 1870 5 0/0	—
— 1886 3 0/0	375 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1330 —	Nord 3 0/0 r. à 500	415 —	— 1884 5 0/0	—
Bons de liquidation	532 —	Midi	1174 25	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	409 —	— 1889 4 0/0	92 60
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Nord	1742 50		
				Orléans	1360 —		
				Ouest	942 50		
				Compagnie parisienne du Gaz	1400 —		
				Transatlantique	576 25		
				Canal de Panama	44 —		
				— Suez	2282 50		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or.	94 65		
				Dette d'Égypte 6 0/0	465 —		
				Extérieur 4 0/0	75 —		
				Hongrie 4 0/0 or.	85 —		
				Italie 5 0/0	92 —		
				Portugal 4 1/2 1888	505 —		